



n°

31

**entre info
2025**

Toutes les actualités
départementales,
régionales,
nationales.

Zoom spécial

Journée d'échanges entre
trois Forêts pédagogiques

Sommaire

Zoom | Journée d'échanges entre trois Forêts pédagogiques

p.3-4



ACTUALITÉS RÉGIONALES

p.5-13

Bois construction | Visite de l'écoconstruction - Fibois 42

Bois construction | Voyages d'études dans le Vorarlberg en Autriche

Bois construction | DETR : session 2026, c'est parti !

Bois construction | Evolution des labels AOC Bois de Chartreuse et Bois du Jura

Bois énergie | Les spectacles-débats font le plein !

Forêts de montagne | Débardage par câble : une journée technique au cœur des forêts alpines

Stratégie forestière de territoire | Pacte Forêt-Z

Vie associative | Séminaire des permanents

Vie associative | Assemblée Générale de l'Union régionale et recrutement

Vie associative | Nouvelle chargée de mission

Vie associative | Agenda des Communes forestières

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES

p.15-17

» Assemblée générale des COFOR 01 à Nantua

» Séminaire de mise en place Charte Forestières Territoriale de Saint-Flour Communauté

» Forêt pédagogique de Vabres – Inauguration

» Visite du préfet du Cantal en forêt : échange sur les enjeux forestier

» Inauguration des réserves du musée de Die en bois local et bois certifié

» Assemblée Générale de la Loire

» Classement des communes de la Loire au risque feux PDPFCI

» Spectacle-débat « Il était un bois » : un moment d'échanges enrichissant à La Chaise-Dieu

» Garantir les continuités écologiques : Ambert interdit les coupes rases sur forêts présumées anciennes dans son PLU

» Mandat 2020-2026 : quel bilan pour les sujets forestiers ?

» Forestivités 2025 : la Savoie a mis sa forêt à l'honneur

» Roche Expo le 17 octobre ! Nous étions présents pour vous rencontrer !

» Inauguration de la Charte Forestiere de Territoire Haute-Savoie

» Jessica Masson devient la nouvelle Chargée de mission sur la Haute-Savoie

» Inauguration de la Forêt pédagogique de Saint-André-de-Boège



site internet

communesforestieres-aura.org



Consulter le compte Facebook



Consulter le compte LinkedIn

JOURNÉE D'ÉCHANGES ENTRE TROIS FORÊTS PÉDAGOGIQUES

C'est une première dans la région : une centaine d'enfants, issus des écoles de Lans-en-Vercors (Isère), Entremont-le-Vieux et Saint-Pierre-d'Entremont (Savoie), se sont réunis dans la forêt communale de Lans-en-Vercors pour une journée d'échanges et d'activités autour de leurs Forêts pédagogiques.



Cet événement s'inscrit dans le cadre du projet national « Dans 1000 communes, la forêt fait école » développé par les Communes forestières France. Pour rappel, ce programme propose de confier aux élèves (écoles maternelles, élémentaires, collèges, conseils municipaux de jeunes, accueils de loisirs, etc.) la participation à la gestion d'une parcelle de forêt communale.

Du CP au CM2, les élèves ont partagé leurs connaissances et exploré leur environnement à travers des ateliers ludiques et créatifs : dessin de leur forêt, reconnaissance des essences d'arbres, énigmes et quizz.

Organisée par les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes en collaboration avec l'Office national des forêts, cette rencontre a permis de créer un lien unique entre les trois forêts pédagogiques, tout en sensibilisant les enfants à la gestion durable et au rôle de l'élé forestier.

Face à l'enthousiasme des enfants, des enseignants et des élus, nous avons décidé de renouveler cette expérience pour les années à venir !

Une belle occasion pour les enfants d'apprendre en pleine nature, de découvrir les trésors de la forêt et de s'engager pour sa préservation.

Un grand merci aux élus, à l'Office national des forêts, aux enseignants, aux enfants et aux chargés de mission départementaux pour cette belle journée, riche en apprentissages et en partage.





Bois construction | Visite de l'écoconstruction - Fibois 42 – Chantier de réhabilitation-construction d'une école à Ambierle – Bois issu des orêts de la commune - 21 octobre 2025

Dans le cadre des visites de l'écoconstruction mis en place par FIBOIS 42, le projet de réhabilitation-construction de l'école d'Ambierle, réalisé par l'Atelier des Vergers et l'agence d'architecture Brosselard et Troncy, a été mis à l'honneur. Ce projet fait la part belle au bois local par l'utilisation du bois communal pour presque la totalité des bois utilisés sur le projet, avec 300 m³ de grumes sorties des forêts communales (200m³ de sapin pectiné et 100m³ de douglas). Un marché de mise à disposition des bois a donc été mis en place afin de structurer cette démarche et de permettre l'utilisation des bois communaux. Accompagné notamment par l'ONF pour la sélection des bois de qualité et d'essence adaptée au besoin, ce projet permet de montrer l'une des possibilités qui s'offre aux collectivités pour intégrer du bois local dans leur projet. L'utilisation du bois communal demande une attention particulière et doit être anticipée par l'ensemble des acteurs, notamment en termes de délais, à la fois lors de la caractérisation des bois disponibles, lors du séchage, mais également pour l'intégrer le plus tôt possible dans la conception.

De plus, la partie bois est réalisée par l'entreprise Lignatech et la scierie Forge Mahussier, qui sont certifiées BTMC. L'outil marque de certification, ici BTMC, a été intégré dans les documents de marché pour compléter la mise à disposition de bois communal et ainsi appuyer la démarche exigeante de la commune. L'ensemble des bois utilisés dans le projet peuvent ainsi être tracés. En complément, le projet met en place du réemploi, une isolation bio-sourcée ou encore de la géothermie.

Afin de voir les bénéfices et les retombées liés à la mise en œuvre de bois local, ici communal, les Communes forestières utiliseront leurs outils ART (Analyse des Retombées Territoriales). Alors, quel indice ART pensez-vous que ce projet aura ? Pour le découvrir, rendez-vous lors de l'inauguration.



Bois construction | Voyages d'études dans le Vorarlberg en Autriche

Début octobre, les Communes forestières, représentées par Héloïse Allec, chargée de mission construction bois, ont participé au voyage d'étude dans le Vorarlberg, organisé par le CAUE 74 et le Pôle excellence Bois.

Ce voyage est la **première étape d'un travail engagé par le Pôle Excellence Bois**, autour de notre filière forêt-bois et de la construction d'une filière plus résiliente avec une meilleure utilisation de notre ressource locale. L'objectif final étant de **définir une stratégie pour que les industriels et les charpentiers locaux mobilisent plus de bois local, principalement du sapin et de l'épicéa.**

Le Vorarlberg est un territoire intéressant sur ces sujets pour les choix faits par leur filière il y a plusieurs années. Ce voyage d'étude a pour vocation de découvrir ses solutions et de voir ce qui est reproductible sur notre territoire. C'est une pêche aux bonnes idées !

Sur trois jours, élus, scieurs, menuisiers, architectes et salariés de différentes structures d'accompagnement ont pu découvrir les forêts autrichiennes et leur mode de gestion qui intègrent forêts publiques et privées sans distinction. Les participants ont pu visiter scierie et entreprises de transformation qui montrent la dynamique de l'artisanat et l'intégration de la ressource locale. Enfin, des bâtiments bois ont été visités avec la certitude que dans le Vorarlberg construire en bois est une évidence, valoriser la ressource locale est une certitude et penser la conception d'un bâtiment par ses usages est systématique !

L'étape 1 est terminée mais le travail sur nos départements de Savoie, Haute Savoie ne fait que commencer. N'hésitez pas à vous joindre à la soirée de restitution le 8 décembre 2025, à Chambéry dans les locaux de l'Asder et pour les prochains ateliers du groupe de travail.



Bois construction | DETR : session 2026, c'est parti !

La fin d'année est synonyme de lancement des dispositifs d'aide portés par les préfetures : DETR et DSIL.

Côté alpin, c'est le cas pour les préfetures de Savoie et Haute-Savoie qui ont relancé fin octobre l'ouverture des dépôts. Pour cette session 2026, ces deux départements ont maintenu un engagement fort envers la filière forêt-bois via la certification Bois des Alpes et la prise en compte de la crise scolyte en cours sur ces départements touchés.

Ces aides, calculées sur le montant global des travaux, verront leur taux **bonifié de :**

- **10 %** pour vos constructions publiques mettant en œuvre du bois local certifié Bois des Alpes™ ou du bois scolyté provenant des Alpes.
- **15%** si le bois mis en œuvre est scolyté et certifié Bois des Alpes.

Côté Massif central, le Puy-de-Dôme et le Cantal ont ouvert le bal avec eux aussi une bonification pour les projets mettant en œuvre du bois local certifié BTMC ou équivalent. Cette année, le montant de **la bonification correspond** :

- **Pour le Puy de Dôme à 15 % du montant des lots bois.**
- **Pour le Cantal, les projets pourront se voir appliquer un bonus de 5%.**

L'association des Communes forestières est à vos côtés pour vous accompagner dans le montage de votre dossier afin de pouvoir bénéficier de cette bonification. N'hésitez pas à revenir vers nous si vous avez un projet de construction publique, pour échanger ensemble sur comment y inclure du bois local certifié. Nous pourrions découvrir votre projet afin que nous produisions une **attestation pour la Préfecture, pièce indispensable pour la demande de bonification.**

Date de remise des dossiers :

- Haute savoie : **17 novembre 2025**
- Savoie : 6 janvier 2026
- Puy de Dome : 31 janvier 2026
- Cantal : **24 novembre 2025**



Bois construction | Evolution des labels AOC Bois de Chartreuse et Bois du Jura

Le CIBC a été informé il y a un an, des évolutions du règlement européen concernant les AOC (Label placé sous l'égide de l'INAO). En effet l'Union Européenne souhaite réserver l'appellation AOP à la protection des seuls produits agricoles. Or, le bois n'apparaît pas dans cette liste, ce qui entraînerait la disparition, d'ici décembre 2026, des 2 AOC françaises bois actuellement reconnues : Bois de Chartreuse et Bois du Jura .

Parallèlement, l'Europe a créé un nouveau cadre réglementaire destiné à protéger les produits artisanaux et industriels via le label IGPAI (Indication Géographique, sous l'égide de l'INPI). Le ministère propose donc que les bois de Chartreuse et du Jura changent de dénomination et deviennent une IGPAI (Indication Géographique Protégée Artisanale et Industrielle), tout en conservant le même cahier des charges et le même plan de contrôle.

Quelque soit l'évolution du label, les produits bois de Chartreuse et du Jura continueront à garantir :

- La même qualité
- La même traçabilité
- Le même engagement dans la gestion des forêts

Néanmoins, le CIBC poursuit ses démarches pour défendre son AOC auprès du ministère. Pour nous ce label possède une reconnaissance plus forte, alors que l'IGPAI est jugé moins exigeant : il ne requiert qu'une seule étape de fabrication dans l'aire géographique et risque de nous mettre en concurrence avec d'autres IGPAI bois, bâtis sur des cahiers des charges allégés.

En résumé :

Jusqu'à fin 2026 : l'AOC Bois de Chartreuse et du Jura reste en vigueur.

À partir de 2027 : deux scénarios sont possibles – soit le maintien de l'AOC, soit un passage au label IGPAI (avec le même cahier des charges et plan de contrôle).

Bois énergie | Les spectacles-débats font le plein !

Le spectacle-débat « Il était un bois » a été créé il y a maintenant 4 ans. La création de ce spectacle a été une véritable aventure pour que deux artistes, un dessinateur et un acteur, puisse s'emparer du discours assez technique des communes forestières et de l'ONF. Aujourd'hui ce spectacle-débat est bien rodé. De nombreuses communes et EPCI s'inscrivent pour utiliser cet outil qui leur permet de parler à leurs habitants de forêt, de changement climatique et de transition écologique.

Il a été joué à 28 reprises et est programmé encore 1 fois d'ici la fin de l'année. Des structures comme Forestener ou Beta Energie font appel aux COFOR pour mettre en place ce spectacle et le temps d'échange qui s'ensuit, pour aborder le thème de la forêt lors de la construction de grosses chaufferies bois et de réseaux de chaleur. Le spectacle a été joué dans 11 départements différents et a touché environ 2000 personnes qui ont participé aux débats.



Le livre d'or regorge de messages positifs tels que « Très intéressant, sujet traité avec brio » - St-Collomban-des-Villardards 13/09/2025 ou « Spectacle original avec une vision inattendue de la forêt, le dessin apporte une note poétique et la gouaille des acteurs donne du relief et du jovial sur un thème bien complexe et nécessaire » - Chambéry 1er février 2024 » et encore « Beaucoup d'informations sous une forme accrocheuse et drôle » - Seyssins 13 novembre 2024

Ce spectacle a été proposé à des jeunes, 360 lycéens ont pu voir le spectacle et participer aux échanges. 8 classes de lycées général, lycées techniques et BTS ont participé aux moments d'échanges qui leurs ont permis d'améliorer leurs connaissances et toucher du doigt le rôle complexe de la forêt au regard du changement climatique et de la transition écologique.



Toutes les informations concernant ce spectacle sont sur le site internet où une page dédiée permet de voir le teaser, de comprendre l'intérêt d'utiliser cet outil en visualisant l'enregistrement d'un webinaire sur le sujet puis de télécharger tous les outils de communication, les conventions et bien sûr de pré-réserver le spectacle et son débat via un calendrier en ligne. Alors n'hésitez plus ! Allez à la recherche d'une salle et réservez « il était un bois » et parlez forêt avec vos administrés

Longue vie à ce bel outil des communes forestières !

Forêts de montagne | Débardage par câble : une journée technique au cœur des forêts alpines

Les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes ont organisé, le 14 octobre 2025, une journée technique sur le débardage des bois par câble aux Allues. Une vingtaine de participants ont répondu présents pour visiter un chantier de débardage en forêt. M. Thierry MONIN, maire de la Commune des Allues a ouvert la journée en revenant sur la gestion de crise mise en place par les acteurs de la forêt à la suite des dégâts importants causés par la tempête Caetano en novembre 2024. Il a salué la mobilisation de l'ONF et des entreprises forestières qui ont œuvré pour sécuriser la forêt et évacuer de nombreux chablis.

Sur le terrain, l'unité territoriale Tarentaise Vanoise de l'ONF, a permis aux participants de mieux comprendre le contexte particulier de ce secteur forestier sinistré. 13 lignes de câbles soit 8 km de lignes ont été installés depuis la tempête. Environ 10 000 m³ de bois ont été exploités sur la commune - un volume équivalent à une année moyenne d'exploitation sur deux départements alpins, selon l'ONF.



Le salarié de l'entreprise qui réalisait sur site les travaux de débardage (Travaux du Val d'Arly) a répondu aux questions des participants et détaillé différentes facettes de son métier. Capable de conduire les différents engins selon les saisons, l'entreprise réalise tout type de débardage selon les contraintes du terrain. Pour le débardage par câble, ils sont deux à détenir l'expertise dans l'entreprise et forment un binôme indissociable sur le terrain. Il s'agit de la technique la plus pointue qui

remporte la préférence du professionnel qui nous accompagne sur place.

L'après midi était dédié à 4 interventions en salle, chacune suivi d'un moment de questions et débats avec les participants.

- Amélie Quarteroni de la Communauté d'agglomération Arlysère a présenté le retour d'expérience d'un travail d'animation et d'étude de la structuration de la filière câble. Des parallèles entre collectivités représentées ont été identifiés (à suivre notamment avec la Commune des Contamines) et feront peut-être à l'avenir émerger des synergies et des pistes de travail en commun.
- Clarisse Maréchal des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes a ensuite présenté la filière bois locale à l'échelle des deux Savoies comme une perspective de débouchés vertueux pour les bois de montagne.
- Xavier Duthy, chef de projet desserte et câble à l'ONF a également partagé un historique sur les freins et leviers de la filière câble et nous a proposé une analyse sur les facteurs actuels permettant de dynamiser cette filière et d'assurer sa pérennité
- Enfin, Etienne Seillier, câbliste professionnel, chef d'entreprise et porteur d'une formation au débardage par câble nous a présenté la trajectoire de formation et d'accompagnement proposé par le GIE qu'il a monté et qui devrait permettre d'assurer un vivier de main d'œuvre et de futures entreprises.

La région Auvergne-Rhône-Alpes, le département de la Savoie, des élus de collectivités, représentants de la filière, entreprise de travaux forestiers... de nombreux acteurs ont suivi et enrichi les échanges au cours de cette journée. Cet événement participe à renforcer ce réseau impliqué autour de la forêt alpine. Les retours à venir mettront en lumière les pistes d'actions collectives et de projets à soutenir particulièrement dont il a été question !



Vie associative | Séminaire des permanents

L'ensemble des salariés du réseau national des associations des Communes forestières, avec une partie des élus du bureau de Communes forestières France, s'est réuni à Bugeat (Corrèze) du 17 au 19 septembre.

Ce séminaire a été l'occasion de renforcer les liens entre associations par le partage d'expériences, des débats sur les sujets d'actualité, et la réflexion collective sur diverses actions et outils à développer. En parallèle, les participants ont pu découvrir le contexte forestier limousin et une partie de sa filière bois avec diverses interventions, rencontres et visites. Les exemples locaux du Limousin ont permis d'enrichir les connaissances et pratiques des autres secteurs géographiques. Beaucoup de thématiques ont été abordées sur l'ensemble des régions mais avec des contextes différents qui amènent des solutions variées.

Ainsi, les 3 jours ont été organisés autour d'ateliers, débats, tables-rondes et visites de terrain. Deux sujets servaient de fil conducteur : les attentes sociétales autour de la forêt et du bois d'une part, les enjeux de la prochaine mandature et la mobilisation des nouveaux élus d'autre part.

Aujourd'hui, le réseau des Communes forestières compte plus de 50 associations départementales (11 en Auvergne-Rhône-Alpes), 9 unions régionales, 2 associations de massifs (dont Massif central), et Communes forestières France. L'ensemble compte plus de 6 000 collectivités adhérentes, 800 élus administrateurs, et plus de 100 salariés.



Stratégie forestière de territoire | Pacte Forêt-Z : pour des forêts vivantes, fonctionnelles et productives

Face au changement climatique, nos forêts évoluent, et avec elles, nos manières de les gérer et de les habiter. Le Pacte Forêt-Z, projet d'adaptation au changement climatique par la concertation dans les territoires, propose d'imaginer collectivement des forêts vivantes, fonctionnelles et productives.

Ce projet est une réponse à l'AMI issue des Assises de la Forêt et du Bois et bénéficie du financement de DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes. Porté par un consortium de neuf partenaires, la concertation est menée à l'échelle des communautés de communes Ambert Livradois-Forez et Thiers Dore et Montagne et du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez. Cette concertation réunit depuis plusieurs mois les acteurs du territoire – élus, propriétaires forestiers, professionnels de la filière bois, associations, habitants – autour d'un même objectif : **mieux comprendre les effets du climat sur les forêts locales et co-construire des orientations communes pour l'avenir.**

Les temps d'ateliers ont permis de recueillir les perceptions et besoins des acteurs du territoire et de faire émerger des propositions d'actions. Les membres du consortium apportent maintenant une réponse à ces contributions et nouent un Pacte d'actions et de bonnes pratiques.



Le forum du 17 novembre marquera une étape clé de la dynamique territoriale engagée dans le Livradois-Forez. Il témoignera de la qualité des échanges menés, et ouvrira la voie à la poursuite du dialogue, pour accompagner la transition des forêts face au changement climatique.



Forum de restitution – 17 novembre à Thiers

Mardi 17 novembre 2025, de 18h à 20h

Salle Espace, Place Saint-Exupéry, 63300 Thiers

L'équipe du Pacte Forêt-Z vous invite à une soirée de restitution ouverte à toutes et tous.

Que vous ayez participé aux ateliers de concertation ou que vous souhaitiez simplement découvrir les résultats de cette démarche collective, venez partager ce moment d'échanges et de célébration !

Au programme :

- Spectacle "Il était un bois" – un dialogue sensible entre théâtre et dessin
- Regards croisés sur les impacts du changement climatique dans le Forez
- Restitution de la démarche et signature du Pacte Forêt-Z par les acteurs du territoire
- Temps convivial de clôture autour d'un verre

Les inscriptions sont ouvertes via ce formulaire en ligne :

<https://forms.office.com/e/vWXaftEUnC>

Vie associative | Assemblée Générale de l'Union régionale et recrutement

En Auvergne-Rhône-Alpes, près de 1 000 collectivités et syndicats mixtes (986 fin 2024) sont adhérents à 11 associations départementales des Communes forestières, ces dernières étant membres des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes.

Le 24 octobre, les Communes forestières AURA se sont réunies en Assemblée générale à l'Hôtel de Région. Après une partie statutaire en matinée, nos partenaires techniques et financiers ont été invités l'après-midi à la présentation du rapport d'activités et de gestion. Ce rapport 2024 est disponible sur notre site Internet (rubrique Ressources).

Messieurs Alain MEUNIER et Philippe MEUNIER, respectivement Président des Communes forestières AURA et Vice-président du Conseil régional, ont accueilli les participants. Plusieurs élus ont ensuite présenté les enjeux, actions et positionnements sur les thématiques suivantes : foncier forestier, mobilisation des bois, bois énergie, bois construction, forêts pédagogiques, risque incendie et équilibre sylvo-cynégétique. La stratégie de mobilisation des nouveaux élus à la suite du renouvellement des équipes

municipales et communautaires de 2026 a été présentée et a fait l'objet d'échanges. Dès les élections et sans se limiter à ses adhérents, les Communes forestières souhaitent structurer un réseau d'élus référents sur les questions forêt-bois (forêt, voirie, bâti, risque...), et être au cœur de leur sensibilisation en début de mandat. Ce qui permettra de favoriser les actions au sein de chaque collectivité sur l'ensemble du mandat.

Le projet de restructuration de l'équipe de direction de l'Union régionale a lui aussi été exposé. Jessica MASSON a choisi de laisser sa fonction de Directrice pour s'orienter vers le poste de chargée de mission de la Haute-Savoie. Le temps de lui trouver un ou une successeur, elle assurera la fonction de Directrice adjointe par intérim. L'actuel Directeur adjoint, Guillaume DAVID, assurera la fonction de Directeur par intérim. Stéphanie COONGHE vient par ailleurs renforcer l'équipe de direction, avec le poste de Directrice des ressources humaines et administrative.

Enfin, Les conclusions du Président sont revenues sur le rôle central des élus, bien au-delà des seules forêts des collectivités. M. MEUNIER a également annoncé le lancement de la procédure de reconnaissance d'intérêt général de notre association, en écho au nouveau slogan pour la mandature « Forêts locales, intérêt général ».



Vie associative | Une nouvelle chargée de mission



Je suis heureuse d'avoir rejoint les Communes forestières AURA en septembre 2025 et de participer à la vie d'une belle équipe à Chambéry. Jeune diplômée de Sciences Po Rennes, j'ai réalisé une année d'alternance à la Direction territoriale de l'Office national des Forêts au sein du réseau Dialogue Forêt-Société. Je suis ravie de pouvoir poursuivre mon engagement pour la forêt au sein de l'Union régionale, notamment à travers le suivi du projet Pacte Forêt-Z — un projet que j'avais déjà eu la chance d'accompagner à l'ONF.

Aux Communes forestières, je participe également à la coordination régionale du programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école », et j'apporte mon appui aux démarches d'acquisition foncière dans les départements de l'Ain et de la Savoie.

En 2026, je contribuerai à la préparation de l'arrivée des nouvelles équipes municipales et à œuvrer pour l'engagement des élus dans la dynamique de l'Association.



Agenda des Communes forestières

- 17 NOV.** - Union régionale - Thiers
Restitution Pacte forêt-z et spectacle-débat
- 18 NOV.** - Union régionale - Visioconférence
Webinaire Equilibre-Sylvocynégétique
- 19 NOV.** - Cofor 15 - Trémouille
Formation au changement climatique
- 19 NOV.** - Cofor 63 - Landogne
Formation au changement climatique
- 20 NOV.** - Cofor 43 - Langeac
Formation « voirie »
- 24 NOV.** - Cofor 42 - Visioconférence
Formation sur les Obligations Légales de Débroussaillage
- 28 NOV.** - Cofor 15 - Neuvéglise-sur-Truyère
Comité technique - Gorges de la truyère - Charte forestières Territoriales -
Saint Flour Communauté
- 28 NOV.** - Cofor 63 - Clermont-Ferrand
COFIL Stratégie pour les aires protégées 2030
- 4 DÉC.** - Union régionale - Visioconférence
Webinaire Bois energie
- 4 DÉC.** - Cofor 01 - Plateau de Hauteville
Formation « La place des élus dans les feux de forêt »
- 5 DÉC.** - Cofor 73 - Albertville
Formation Bois construction
- 10 DÉC.** - Union régionale - Visioconférence
Webinaire PSE
- 10 DÉC.** - Cofor 63 - Thiolières
Formation « Compétences et moyens d'actions des communes en forêt »
- 10 DÉC.** - Cofor 43 - Allègre
Formation « Commercialisation des bois »
- 10 DÉC.** - Cofor 38 - Grenoble
Formation « le rôle de l'élus face au risque incendie »
- 19 DÉC.** - Cofor 01 - Plateau de Hauteville (à confirmer)
Formation « le Bois local dans l'Ain »

Actualités départementales



01

Assemblée générale des COFOR 01 à Nantua

Le 22 septembre 2025, plus de 60 participants se sont réunis à la salle Malraux de Nantua, accueillis par Monsieur Jean Pascal THOMASSET, maire de la commune, et en présence de Karine GARCIN-ESCOBAR, sous-préfète de l'arrondissement de Nantua. [...] [Lire la suite](#)



15

Séminaire de mise en place Charte Forestières Territoriale de Saint-Flour Communauté – Vendredi 5 septembre 2025

Suite à une démarche initiée en 2022, Saint-Flour Communauté travaille aujourd'hui sur l'élaboration d'une Charte Forestière de Territoire. [...] [Lire la suite](#)

Forêt pédagogique de Vabres – Inauguration - Vendredi 26 septembre 2025

Vendredi 26 septembre, la Forêt pédagogique de Vabres a officiellement ouvert ses portes, en présence de l'ONF (Office National des Forêts), du rectorat du Cantal et de l'Ecomusée de Margeride. Une journée riche en découvertes et en échanges pour petits et grands ! [...]

[Lire la suite](#)

Visite du préfet du Cantal en forêt : échange sur les enjeux forestier – Mardi 22 juillet 2025

Les élus des Communes forestières étaient présents aux côtés de l'ONF pour la visite du préfet en forêt, afin d'échanger sur les enjeux forestiers. [...] [Lire la suite](#)



26

Inauguration des réserves du musée de Die en bois local et bois certifié

La commune de Die a inauguré le mardi 30 septembre les nouvelles réserves de son musée d'archéologie.

Cette ancienne ville romaine, aujourd'hui commune forestière, a croisé enjeux forestiers et enjeux culturels dans la conception de ce nouveau bâtiment [...] [Lire la suite](#)



42

Classement des communes de la Loire au risque feux PDPFCI

Le réchauffement climatique fragilise nos forêts ligériennes, avec des sécheresses de plus en plus fréquentes. Les incendies, autrefois cantonnés au sud de la France, concernent désormais la Loire. [...] [Lire la suite](#)

Assemblée Générale 2025 des COFOR 42 à La Valla-en-Giers

Le 23 octobre 2025, une vingtaine de participants se sont retrouvés à la salle du conseil de La Valla-en-Giers pour l'Assemblée Générale de COFOR 42. L'événement a été accueilli par M. Bernard Fara, adjoint de la commune, et l'Assemblée a été présidée par M. René Murat, président de l'association. [...] [Lire la suite](#)



43

Spectacle-débat « Il était un bois » : un moment d'échanges enrichissant à La Chaise-Dieu

Le 14 octobre dernier, l'Auditorium Cziffra de La Chaise-Dieu a accueilli le spectacle-débat « Il était un bois », un événement original alliant art et sensibilisation aux enjeux forestiers. À l'heure où le changement climatique impose une transition écologique rapide, la forêt et la filière bois jouent un rôle essentiel. [...] [Lire la suite](#)



63

Garantir les continuités écologiques : Ambert interdit les coupes rases sur forêts présumées anciennes dans son PLU

En mars 2021, le PLU de la commune d'Ambert (63) est approuvé par son Conseil municipal et son Conseil communautaire. En août 2021, il est cependant contesté par le syndicat des forestiers privés du Puy-de-Dôme (Fransylva 63) auprès du Tribunal administratif. La raison ? Le PLU encadre les coupes rases sur secteurs de forêt présumée ancienne. [...] [Lire la suite](#)

Mandat 2020-2026 : quel bilan pour les sujets forestiers ?

Après 6 années d'accompagnement et de formation auprès des élus de son département, les Communes forestières du Puy-de-Dôme souhaitent faire avec eux le bilan de leur mandat sur les sujets liés au bois et à la forêt ainsi que sur l'accompagnement proposé par l'association. [...]

[Lire la suite](#)



73

Forestivités 2025 : la Savoie a mis sa forêt à l'honneur

Du 19 octobre au 2 novembre, la Savoie a vécu au rythme des Forestivités 2025, un événement co-porté par l'Association des Communes forestières de Savoie et le Pôle Excellence Bois. Leur objectif : ouvrir les portes de la forêt et donner envie au grand public d'en découvrir les coulisses, les métiers et les enjeux. [...] [Lire la suite](#)



74

Roche Expo le 17 octobre ! Nous étions présents pour vous rencontrer !

Lors du forum des collectivités le 17 octobre, les élus administrateurs ainsi que notre référente Bois construction missionnée pour l'occasion ont pu discuter avec de nombreux élus sur le stand. Merci à nos adhérents qui sont venus échanger et s'informer. [...] [Lire la suite](#)

Inauguration de la Charte Forestière de Territoire des Vallées de Thônes

À l'origine des Chartes Forestières de Territoire, initiées en 2001 par la loi d'orientation forestière sous l'impulsion de Jean-Claude MONIN, les Communes forestières défendent une approche territoriale des enjeux de la forêt et de la filière bois. [...]

[Lire la suite](#)

Jessica Masson devient la nouvelle Chargée de mission sur la Haute-Savoie

A l'occasion d'une réorganisation interne du Réseau des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes, le poste de chargé de mission pour les Communes forestières de Haute-Savoie sera occupé par Jessica Masson. [...] [Lire la suite](#)

Inauguration de la Forêt pédagogique de Saint-André-de-Boège

Vendredi après-midi, sur le Mont Vouan, une grande effervescence régnait dans la forêt communale de St André. On inaugurait la parcelle pédagogique de « dans mille commune la forêt fait école ». [...] [Lire la suite](#)



Rubrique : ce dont on parle en ce moment

Au sein du réseau des Communes forestières, plusieurs groupes de travail politiques et/ou techniques sont constitués pour répondre à certaines thématiques, avec la participation de l'équipe nationale et de représentants des différentes régions.

Parmi les sujets qui font l'objet d'échanges en ce moment :

LE BOIS CONSTRUCTION

- » Démarche de hiérarchie de prescription, avec une priorité aux bois garantis locaux grâce à une certification au cahier des charges exigeant (Bois des Alpes, Bois des territoires du Massif central...)

LA COMMERCIALISATION DES BOIS PAR L'ONF

- » Problématique de la facturation des acheteurs de bois par les collectivités en lien avec la dématérialisation, et du suivi des ventes par contrats d'approvisionnement

LES ELECTIONS MUNICIPALES 2026

- » Structuration d'un réseau d'élus référents sur les questions forêt-bois et construction d'un module de formation « nouveaux élus »

LE RÉGIME FORESTIER

- » Règles d'analyse des demandes d'application ou de distraction du régime forestier en lien avec l'Office national des forêts et les services de l'Etat

Hommage à Alain Féougier, président des Communes forestières Ardèche



Personnalité marquante de la filière forêt-bois et de la vie des collectivités locales de notre département, son engagement passionné pour notre territoire l'a logiquement amené à prendre la présidence de l'association départementale des Communes forestières de l'Ardèche, lors de sa création en 2012. Il en était le président depuis et a mis son énergie pour la développer, jusqu'à en faire l'une des principales associations de l'Union Régionale Auvergne-Rhône-Alpes.

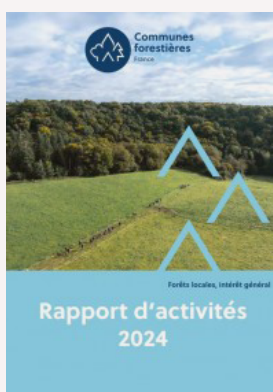
Ancien maire de Saint-Michel de Boulogne, il en était resté conseiller municipal. Il fut attaché parlementaire de Michel Teston, membre des sylviculteurs de la Montagne Ardéchoise et conseiller CRPF. Trésorier de l'union régionale des Communes forestières, il était membre du bureau de la fédération nationale et bien connu dans notre réseau d'élus forestiers. Il s'est investi ces dernières années au comité de massif du Massif Central dont il assurait la présidence du groupe forêt-bois. Il n'oubliait jamais son Ardèche pour laquelle il se démenait sans relâche.

On se souviendra de son ambition pour notre département, tant il sollicitait chaque nouveau préfet pour mettre au cœur de leur feuille de route le développement forestier. Vice-président du PNR des Monts d'Ardèche, il mettait un point d'honneur à faire de l'innovation forestière un levier pour développer une politique trop rarement mise en avant. Il avait été élu il y a peu au Conseil d'administration de Fibois Aura.

A sa femme, Geneviève, à ses deux filles et à ses proches, les Communes forestières présentent leurs sincères condoléances



Les publications
de la Fédération



Documents
disponibles en ligne
et aussi dans vos
boîtes mails.

À LA UNE DE LA FÉDÉRATION

Cliquez sur chaque article pour accéder directement au site de la Fédération.

Un logo renouvelé, une signature partagée : « Forêts locales, intérêt général »

Lors de notre congrès, les 19 et 20 juin 2025 à Château-Arnoux-Saint-Auban, nous avons dévoilé notre nouvelle identité graphique. Celle-ci a été conçue en concertation avec la commission communication, les référents communication et directions des unions régionales, le bureau fédéral et son Conseil d'Administration.

La dématérialisation de la facturation des ventes de bois

Afin d'apporter des informations à toutes les collectivités forestières vendeuses de bois, notre président, Philippe CANOT, a sollicité une réunion avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) afin de faire un point sur la dématérialisation des factures des ventes de bois dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1er septembre 2026.

Salon des Maires et des Collectivités locales 2025

Communes forestières France et France Bois Forêt seront présents, comme chaque année, au Salon des Maires et des Collectivités locales.

« Nos forêts envoient du bois », une campagne de communication nationale de la filière forêt-bois

France Bois Forêt et le CODIFAB unissent leurs forces pour lancer « Nos forêts envoient du bois », une campagne nationale inédite qui rappelle le rôle central de la filière forêt-bois au cœur des enjeux environnementaux, économiques et sociétaux en France.

Un cours en ligne (MOOC) Communes forestières France sur les OLD

Dans un contexte de changement climatique, les risques touchant la forêt sont nombreux, les catastrophes sont de plus en plus fréquentes et le sujet préoccupe les élus locaux. En effet, les résultats d'une enquête menée par Communes forestières France auprès de ses adhérents à l'été 2025 soulignent le besoin d'accompagnement des élus face à ces multiples risques (incendies, dépérissements, inondations, crises sanitaires...) et permettent d'envisager des pistes d'outils pour répondre à leurs questionnements.

